



## Fiche projet de l'Atlas de la Biodiversité Communale soumise à l'appel à projets ABC 2020

### Commune de L'Isle-Jourdain (32)

Rédacteurs : Pierre-Emmanuel RECH,

Septembre 2020

Version : 1



## Table des matières

<b>1. Cadrage</b> .....	<b>3</b>
<b>1.1. Contexte et objectifs</b> .....	<b>3</b>
1.1.1. Informations générales sur la Commune .....	3
<b>1.2. Contexte du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale</b> .....	<b>7</b>
<b>1.3. Objectifs du projet</b> .....	<b>8</b>
<b>1.4. Description du projet</b> .....	<b>9</b>
1.4.2. Les partenaires techniques.....	9
1.4.3. Les autres partenaires associés .....	11
1.4.4. Méthodologie du projet .....	12
<b>2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus</b> .....	<b>18</b>
<b>3. Perspectives de l'action</b> .....	<b>19</b>
<b>4. Gouvernance</b> .....	<b>19</b>
<b>5. Résumé publiable du projet</b> .....	<b>20</b>
<b>6. Plan de financement</b> .....	<b>20</b>
<b>7. Annexes</b> .....	<b>31</b>
7.1. Coordonnées des structures partenaires .....	31
7.2. Liste des personnes sollicitées pour ce projet.....	31
7.3. Interlocuteurs en charge du projet : .....	32

# 1. CADRAGE

---

## 1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

### 1.1.1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE

#### 1.1.1.a. Localisation

La Commune de L'Isle-Jourdain (Code INSEE 32160) est située dans le département du Gers à la frange Est, Nord-Est de l'entité paysagère du *Savès toulousain*, aux portes du *Pays toulousain*.

Elle est quasi-intégralement située sur le bassin versant de la Save (O25) qui la traverse en son centre de part en part, du sud-ouest au nord-est en direction de la Garonne.

La Commune fait partie de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT).

Sa superficie est de 70,9 km<sup>2</sup>. Sa population en 2017 est de 8851 habitants, pour une densité de l'ordre de 125 habitants au km<sup>2</sup> quand la moyenne gersoise est à la même date d'environ 30.

La Commune est par ailleurs traversée d'Est en Ouest par la RN124 en 2x2 voies, reliant Toulouse à Auch.

## CARTE DE LOCALISATION DE LA COMMUNE



Cartographie ©CEN MP PER 2020 - Traitement ArcGIS 10.2.2  
Source des données ©IGN BDTOPO - Fond cartographique ©IGN SCAN1000 Copyright



## PERIMETRE D'ETUDE



Cartographie ©CEN MP PER 2020 - Traitement ArcGis 10.2.2  
Source des données ©IGN BDTOPO - Fond cartographique ©IGN SCAN100 2015 Copyright

0 700 1 400  
Mètres

### 1.1.1.b. Zones d'inventaires

Deux ZNIEFF de type I ont été inventoriées sur la Commune :

- La ZNIEFF 730030418 *Complexe de zones humides du Gachat*

*Il s'agit d'un ensemble de prairies humides, de jachères agricoles humides, de taillis et de boisements humides, parcouru par un réseau de fossés et de canaux, le tout dans la plaine inondable et agricole de la Save.*

*Ce caractère inondable est par ailleurs très marqué, prairies et champs de ce secteur jouant le rôle de «casiers d'inondation». Fossés et anciennes vannes attestent également de ce fonctionnement historique.*

*Ce complexe de zones humides se situe aux portes de L'Isle-Jourdain, et voit ainsi se développer une fréquentation de type loisir (randonnées pédestre et équestre, moto verte...) avec la progression de l'urbanisation.*

*La traversée du site par la RN124 (2x2voies) a, il y a quelques années, modifié le fonctionnement hydraulique du secteur ainsi que l'organisation de l'activité agricole.*

*Une petite population de Cuivré des marais (Lycaena dispar), papillon des zones herbacées humides et espèce sensible à forte valeur patrimoniale, est présente sur le site. On compte également des populations importantes d'amphibiens (avec notamment le Triton marbré, espèce sensible inscrite en tant que vulnérable sur la liste rouge nationale, le Crapaud calamite et la Rainette méridionale), qui utilisent le complexe de mares, fossés et prairies inondées.*

*Une très forte présence, avec de belles populations, de Jacinthe romaine (Bellevia romana), espèce protégée au niveau national à forte valeur patrimoniale, est à souligner.*

*De plus, un habitat naturel, les prairies naturelles de fauche humides, remarquable et rare au niveau régional et local, y est présent.*

*Enfin, les mosaïques formées par l'ensemble des divers milieux humides reliés par les réseaux de fossés permettent la présence d'espèces emblématiques (Cuivré des marais et Jacinthe romaine), et présentent un caractère original au niveau régional.*

- La ZNIEFF 730030498 *Prairies humides du ruisseau de Noailles*

*Le complexe de prairies humides du ruisseau de Noailles se trouve au sein de la plaine agricole de la Save.*

*Le ruisseau de Noailles, petit affluent de la Save, traverse une zone de coteaux molassiques au relief doux et peu pentu.*

*À l'approche de L'Isle-Jourdain, subsistent au niveau de ces zones inondables plusieurs îlots de prairies naturelles.*

*Petites parcelles morcelées et entourées d'un bocage devenu rare dans le secteur, elles abritent une flore prairiale diversifiée et caractéristique des zones humides avec notamment de belles populations de Jacinthe romaine (Bellevia romana), protégée au niveau national.*

*La création récente d'une voie de contournement à destination du transport de l'A380 a quelque peu perturbé le fonctionnement hydraulique du secteur, et a entre autres « rogné » une des prairies les plus remarquables.*

*Le maintien d'une activité pastorale (ici la seule fauche) reste primordial pour la pérennité de ces habitats et des populations de Jacinthe romaine.*

*Est aussi à souligner la présence du Triton marbré dans une mare du complexe.*

*Outre l'intérêt lié au milieu et aux espèces, on soulignera le rôle fonctionnel de ce complexe prairial dans la limitation des inondations.*

Ainsi qu'un Espace Naturel Sensible,

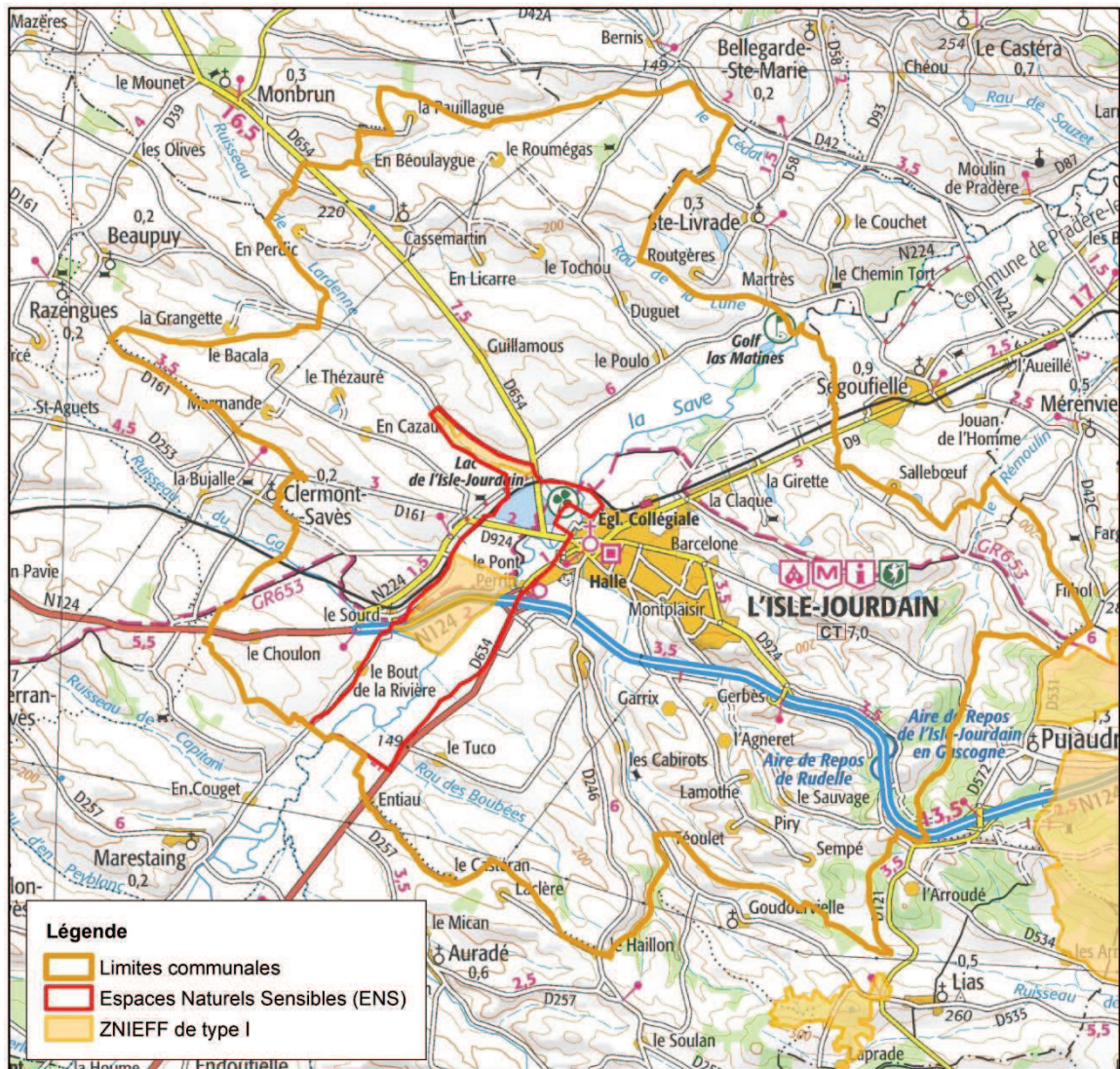
- l'ENS072 *Zones humides de la Save à l'Isle-Jourdain.*

Cet ENS englobe les deux ZNIEFF précédemment décrites et accueille de fait des enjeux tout à fait identiques, renforçant l'intérêt départemental de ce territoire.

La propriété communale située en forêt de Bouconne sur les communes de Pujeaudran et Mérenvielle est par ailleurs également classée en ZNIEFF de type I

- La ZNIEFF de type I 730010255 *Forêt de Bouconne*

## ZONES D'INVENTAIRES



Cartographie ©CEN MP PER 2020 - Traitement ArcGis 10.2.2  
Source des données ©carto.picto-occitanie.fr ©IGN BDTOPO - Fond cartographique ©IGN SCAN100 2015 Copyright



A noter en complément la présence du GR653, de la voie d'Arles du chemin de Compostelle.

### 1.2. CONTEXTE DU PROJET D'ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

La municipalité de l'Isle-Jourdain a engagé de nombreuses actions en faveur de la biodiversité ces dernières années. :

#### Gestion différenciée des espaces verts :

- Label EVE sur la base de loisirs en 2010, gestion sans pesticide

- Protocole « zéro-phyto » voté en 2014 et mise en place de la gestion différenciée des espaces verts à partir de cette date.

#### Nature en ville :

- Utilisation d'essences végétales adaptées aux conditions locales dans les massifs de la ville avec approvisionnement auprès de la marque « Végétal local »
- Plantations d'arbres régulières
- Désimperméabilisation des sols (végétalisation des pieds d'arbres et pieds de murs) avec la population, opération « Des fleurs dans ma rue » démarrée en 2019, renouvelée chaque année.

#### Trame noire :

- Extinction de l'éclairage public (hors cœur de ville) de 0h à 6h depuis février 2017, modernisation de tout le système en cours d'achèvement : éclairages orientés vers le sol et redimensionnés pour des valeurs plus respectueuses de la biodiversité.

#### Sensibilisation du public :

- Création du sentier pédagogique de La Gavarre (information sur la zone humide, faune et flore) en 2015
- Printemps de l'environnement 2015, 2017, 2019 en partenariat avec les associations environnementales (CEN, ADASEA, CPIE, Syndicat de rivière, ONF) sur le thème des milieux naturels de la commune (zone humide, forêt, rivière et ripisylve), leur gestion et la biodiversité spécifique de ces milieux : conférences, promenades découvertes, expositions, goûters contés pour les enfants, ateliers.
- Sensibilisation au sol vivant : ateliers de permaculture avec les habitants, aux jardins familiaux et au jardin partagé des HLM, ateliers de compostage.
- Communication régulière dans le bulletin municipal sur le thème de la biodiversité (connaissance, protection, lutte contre les espèces invasives, jardinage sans pesticide, gestes éco-citoyens...).

#### Protection de la zone humide

- Baux environnementaux avec les agriculteurs sur les parcelles communales.
- Rédaction du plan de gestion de la zone humide (en cours)

#### Documents d'urbanisme (notamment PLU)

- Etude de la TVB. Règlements.

**C'est pourquoi le lancement de ce projet d'Atlas de la Biodiversité Communale intervient logiquement dans la continuité de l'ensemble du travail déjà accompli sur cette thématique.**

**Il est important de noter que la Commune de l'Isle-Jourdain est par ailleurs candidate au dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN) et déposera son dossier avant le 16 octobre prochain.**

### **1.3. OBJECTIFS DU PROJET**

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité;
- mieux connaître la biodiversité sur le territoire et identifier les enjeux spécifiques liés;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales,



- mobiliser les acteurs associatifs locaux autour d'un projet multi-partenarial.
- établir un état des lieux complet, accessible et évolutif de la connaissance naturaliste sur le territoire communal.

## 1.4. DESCRIPTION DU PROJET

### 1.4.2. LES PARTENAIRES TECHNIQUES

Le projet présenté s'appuie sur la collaboration technique active de plusieurs partenaires associatifs locaux ayant précédemment collaboré sur divers projets, et notamment l'ABC de Saint-Clar (32), l'ABiC Astarac-Arros en Gascogne (32) et l'ABiC Grand-Auch Cœur de Gascogne (32).

L'implication de ces structures s'appuie sur un partenariat avec la Commune de l'Isle-Jourdain autour d'un objectif partagé d'amélioration des connaissances, de préservation et de sensibilisation en faveur de la biodiversité locale. Ces partenariats seront formalisés dans le cadre de conventions.



**Le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées** (CEN MP) est une association loi 1901 à but non lucratif créée en 1988, agréée par l'Etat et la Région, et qui a pour principale mission la préservation du patrimoine naturel en Midi-Pyrénées. Ses actions s'inscrivent au travers de la maîtrise foncière et d'usage, la gestion et la mise en valeur de sites acquis ou maîtrisés, la réalisation d'inventaires et d'études scientifiques et techniques, la mise en place d'un réseau de compétences, le développement d'actions de sensibilisation, l'accompagnement des collectivités, ou encore la mise en œuvre d'actions de formation.

De plus, le CEN intervient également avec les CBN en tant que **co-administrateur de la plateforme régionale SINP pour la DREAL Occitanie**. Ce travail consiste donc à co-administrer l'ensemble de la plateforme SINP avec la DREAL (base de données, diffusion, communication...) mais également d'y importer les données des pôles invertébrés (dont il est animateur avec le CEN LR et l'OPIE), mammifères et reptiles/amphibiens.



**L'Association Botanique Gersoise** (ABG) vise à promouvoir "La Flore" dans le département du GERS sous toutes ses formes : initiation et vulgarisation ouvertes au plus large public, partage des connaissances botaniques, mise en valeur et protection de la richesse botanique du département, découverte de la flore gersoise, organisation de sorties, visites, expositions, etc., initiation à la photographie et l'iconographie de la flore.



**Le CPIE Pays Gersois** (CPIE 32) est une association loi 1901 intervenant en faveur du développement durable sur le département au travers de missions d'information et de sensibilisation, d'accompagnement des acteurs du territoire, et de préservation et de gestion du patrimoine naturel.



**Le Groupe Ornithologique Gersois** (GOG) est une association loi 1901 intervenant pour la protection et l'étude des oiseaux sur le

département en menant de nombreuses actions de connaissance et de suivi, mais également de préservation et de sensibilisation,



**Nature en Occitanie (NEO)** est une association loi 1901 intervenant en faveur du développement durable sur le département et au niveau régional au travers de missions d'information et de sensibilisation, d'accompagnement des acteurs du territoire, et de préservation et de gestion du patrimoine naturel.



**L'ADASEA du GERS**, Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture du Gers, a pour objet de faire de l'environnement un objet de cohésion agricole et rurale, et de lien social et durable. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques territoriales dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement et de l'environnement, et accompagne les agriculteurs dans la prise en compte de la biodiversité.

Elle participe à l'atlas de la Biodiversité de l'Isle-Jourdain à travers 2 programmes d'intervention :

- La Cellule d'assistance technique aux Zones Humides Gasconnes, financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Fonds Européen de Développement Régional, dans le cadre régional de la gestion de la sous-trame des milieux humides
- MESSIFLORE, programme de gestion de sous-trame milieux ouverts dans sa composante « semi-naturelle »: Évaluer, maintenir et restaurer la diversité floristique des bords de champs, des vignes et des vergers, coordonné par le Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, et financé par la Région Midi-Pyrénées, la DREAL Occitanie et le Fonds Européen de Développement Régional.



- **Arbre et Paysage 32** est une association née en 1990, qui se consacre principalement au développement et au conseil en matière d'arbre hors-forêt d'agroforesterie. Elle mène par ailleurs diverses actions de sensibilisation, de consultation, et de formation en matière de paysage et d'aménagement durable. Elle met à profit sa connaissance de terrain dans la participation à différents programmes d'action en collaboration avec de nombreux partenaires. Elle a co-réalisé l'inventaire des paysages du Gers avec le CAUE 32 au début des années 2000.



**La Fédération du Gers des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA)** est une association loi 1901 qui fédère l'ensemble des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) sur le département du Gers. Ses missions sont la coordination des actions des AAPPMA à l'échelle du département, la mise en œuvre des actions de promotion du loisir pêche, la protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et surveillance du domaine piscicole départemental, la collecte de la Redevance Milieu Aquatique (RMA) et la Cotisation Pêche et Milieu Aquatique (CPMA)

### 1.4.3. LES AUTRES PARTENAIRES ASSOCIES



**La Fédération Départementale des Chasseurs du Gers (FDC32)** est une association reconnue au titre de la protection de l'environnement. Elle organise les formations à l'examen du permis de chasser, gère les modalités de validation annuelle des permis de chasser, prévient des dégâts agricoles occasionnés par le grand gibier, et assure leur indemnisation, participe à la mise en valeur du patrimoine cynégétique et à la gestion de la faune sauvage et de ses habitats, assure la promotion et la défense de la chasse, conduit des actions de formation, d'information, éducation et appui technique des gestionnaires des territoires et des chasseurs et élabore un Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.



**Le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP)** est un établissement public agréé par le Ministère de l'écologie. Il remplit des missions sur la connaissance de la flore et des habitats naturels, la conservation des éléments rares et menacés et le concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics. Il a également une mission d'information et de sensibilisation.

**L'Office National des Forêts** accompagne le **Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne** dans la gestion de cette forêt appartenant à plusieurs communes des départements du Gers et de la Haute-Garonne. D'une superficie de plus de 2 000ha, elle est le principal massif forestier de la région toulousaine.

La Commune de L'Isle-Jourdain est par ailleurs propriétaire d'environ 224ha de cette forêt situés sur les Communes de Pujaudran (32) et Mérenvielle (31) Bien que n'étant pas à proprement parler sur le territoire communal, un zoom sera cependant apporté sur cette propriété.

**Le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents** intervient seulement dans le cadre de l'intérêt général. Il exerce les compétences relevant de la Gestion des Milieux aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI), c'est à dire :

- L'aménagement du bassin versant de la Save
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, y compris des accès à ces derniers
- La défense contre les inondations
- L'aménagement du bassin versant
- Protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que de formations boisées riveraines
- Études et sensibilisation dans le domaine de la lutte contre l'érosion des sols (compétence optionnelle)

Le Syndicat encadre ces compétences à travers un Programme Pluriannuel de Gestion (2016-2020) qui se décline en huit grandes orientations :

- Amélioration de la gestion des sédiments
- Amélioration de l'écosystème
- Amélioration des fonctionnalités de la ripisylve
- Entretien différencié selon l'enjeu sécurité
- Gestion des zones humides
- Laminage des crues en lit majeur

- Protection des enjeux de sécurité publique
- Réduction du transfert des matières en suspension et des polluants

#### 1.4.4. METHODOLOGIE DU PROJET

L'objectif principal de la mission consiste en l'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale suivant la méthodologie nationale (cf Atlas de la Biodiversité Communale - s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire). Cette méthodologie permet d'une part de bâtir un diagnostic écologique, d'autre part d'associer les différents acteurs de la commune et enfin de définir et planifier l'ensemble des mesures concrètes à mettre en œuvre pour sa préservation et sa gestion écologique.

##### 1.4.4.a. Collecte des données existantes et intégration dans un système d'informations géographiques dédié

###### Aperçu des principales données existantes sur le territoire



La consultation du portail Biodiv'Occitanie<sup>1</sup> de l'Union des associations naturalistes d'Occitanie (OcNat) sur la Commune de L'Isle-Jourdain donne un aperçu indicatif de l'état des connaissances sur le territoire communal. Ce portail ne "moissonne" toutefois pas encore les données de plusieurs partenaires locaux.

<b>1858</b>	<b>518</b>	<b>84</b>
observations	espèces	observateurs

Note : A titre de comparaison, le travail de collecte des données et d'inventaires réalisé dans le cadre de l'ABC de Saint-Clar a permis de rassembler environ 4500 données brutes ou observations, se répartissant en 2150 données faune et 2350 données flore, et 37 données concernant la fonge. Ces 4500 données concernent 1117 espèces distinctes inventoriées sur la Commune dont 521 espèces de flore et 596 espèces de faune.

Globalement, la Commune de l'Isle-Jourdain a fait l'objet d'un nombre relativement important de prospections, études et diagnostics environnementaux divers durant les vingt dernières années sur des groupes taxonomiques divers. La plupart d'entre eux se sont orientés sur le lit majeur de la Save et sa zone inondable. Il accueille en effet une vaste zone plus ou moins humide, constituée d'un bocage de prairies naturelles inondables, haies, boisements, fossés et points d'eau, etc. remarquable à divers titres.

Cette connaissance a permis d'identifier ce secteur au titre des Espaces Naturels Sensibles du Département du Gers et d'y désigner deux ZNIEFF de type I (2<sup>ème</sup> génération).

En parallèle, divers inventaires ou prospections thématiques ont été réalisées sur le territoire communal, en particulier concernant la flore avec un important travail sur les plantes messicoles réalisé par l'ADASEA et l'ABG.

###### Sollicitation et contribution au Système d'Informations sur la Nature et les Paysages (SINP) d'Occitanie

Afin de dresser un premier état des lieux le plus exhaustif possible, la mobilisation des données naturalistes existantes sur le territoire de la Commune se fera dans le cadre du SINP Occitanie, auquel la Commune de l'Isle-Jourdain adhèrera (démarches en cours). Il est

<sup>1</sup> <https://biodiv-occitanie.fr/>

à noter que les principaux partenaires du projet sont d'ores et déjà adhérents ou pré-adhérents au SINP.

Certaines données de diverses structures étant remontées au SINP de niveau national, l'INPN sera par ailleurs sollicité.

En complément, les structures naturalistes locales non adhérentes et dont les données ne sont pas accessibles via le SINP seront sollicitées directement pour la mise à disposition de leurs données par le biais de conventions de partenariat. Ces dernières mentionneront expressément l'intégration des données ainsi collectées dans le SINP et leur diffusion sur le site ABC.

#### **1.4.4.b. Cartographie préliminaire de l'occupation des sols**

Une première phase s'appuiera sur le recueil de diverses données d'occupation du sol existantes, et notamment :

- L'Occupation du Sol à Grande Echelle (OCSGE) de l'IGN
- Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) de l'ASP
- Les cartes de l'occupation du sol et des diverses sous-trames élaborées dans le cadre du PADD du PLUiH
- Les cartographies d'habitats naturels existantes (plan de gestion de la zone humide, CATZH, etc)

A partir des diverses données cartographiques collectées et synthétisées, une première cartographie homogène sera élaborée et complétée par photo-interprétation si besoin. Elle permettra de cibler les secteurs devant faire l'objet d'une caractérisation plus fine sur le terrain et notamment les milieux boisés, et les milieux ouverts ou semi-ouverts (prairies naturelles, landes, parcours, etc.) ainsi que les secteurs non couverts par le RPG. Les secteurs de culture très présents sur le territoire seront exclus de ce travail de caractérisation des habitats naturels.

Cette cartographie de l'occupation des sols constitue un élément important pour définir les zones à enjeux qui devront être prioritairement prospectées.

#### **1.4.4.c. Inventaires naturalistes**

A partir d'une première analyse sommaire du lot de données naturalistes collecté via le SINP, un plan de prospection sera élaboré par les différents partenaires techniques afin de cibler au mieux les prospections complémentaires à réaliser.

L'ensemble des inventaires naturalistes réalisés s'appuieront sur les différents guides méthodologiques des ABC et seront menés par des professionnels rodés à ces divers travaux et méthodologies de travail.

Les inventaires de terrain s'effectuant sur des propriétés principalement privées, plusieurs actions sont envisagées à ce stade afin d'informer la population et faciliter le travail et l'accueil des naturalistes :

- Des actions de communication dans la presse et à la radio (fil de l'eau) afin d'informer les habitants des prospections qui auront lieu,
- La remise à chaque intervenant technique individuel d'un courrier indiquant qu'ils sont mandatés par la Commune pour la réalisation des inventaires dans le cadre de l'ABC,
- L'identification et le contact téléphonique préalable, ou la rencontre directe, des propriétaires lorsque les inventaires devront se dérouler à proximité d'une habitation,
- L'établissement et la prise si possible d'un arrêté préfectoral autorisant la pénétration sur les propriétés privées. Cette démarche avait été mise en œuvre dans le cadre de

l'actualisation de l'inventaire des ZNIEFF, et initiée dans le cadre de l'ABC de Saint-Clar. Elle n'avait dans ce cas toutefois pas été menée à terme pour des questions de calendrier opérationnel, mais les principaux aspects administratifs et techniques avaient été visés avec les services de la Préfecture.

## ***Caractérisation et cartographie des habitats naturels***

Suite au premier travail de compilation des données et de photo-interprétation qui a permis de cartographier les grandes unités de végétation présentes, plusieurs relevés phytosociologiques de terrain seront réalisés entre mai et juillet pour chaque type de végétation. Ils permettront de caractériser les associations végétales suivant les typologies Corine Biotope et EUNIS et préciser sur le terrain les contours des unités. Ceci permettra d'établir une cartographie précise des habitats naturels sur la zone d'étude. Ce travail permettra également de compléter éventuellement les connaissances floristiques sur ce territoire.

## ***Inventaires des mares***

Des données initiales de la Communauté de Commune relatives à la localisation des mares ont été par la suite complétées par la Fédération Départementale de Chasse avec l'appui des chasseurs locaux. Elles ont également fait l'objet d'un travail de priorisation afin d'aboutir à des actions de restauration actuellement prévues sur une ou deux mares de la Commune, et pour lesquelles des inventaires et suivis, flore, amphibiens et odonates seront réalisés dans le cadre d'un projet porté par la Fédération de Chasse. Il n'est donc pas envisagé d'inventaire complémentaire sur cette thématique.

## ***Inventaires floristiques***

Concernant la flore, la Commune de l'Isle-Jourdain est relativement bien connue, tant sur la zone humide que sur le reste du territoire communal, au travers des divers programmes précédemment réalisés.

Il n'est par conséquent pas envisagé d'inventaires complémentaires à ce stade.

## ***Inventaires faunistiques***

**Plusieurs inventaires faunistiques ciblés seront réalisés sur les secteurs les plus favorables et concerneront :**

- Les poissons

Les seules données de pêche électrique dont dispose la Fédération Départementale se situe à environ 30km à l'amont comme à l'aval de la Commune. Il est par conséquent envisagé de réaliser une pêche électrique sur la rivière Save dans le cadre de cet ABC, afin de préciser le peuplement piscicole sur ce tronçon.

- Les orthoptères

Les principales données disponibles sont concentrées sur la vallée de la Save et sa zone humide. De plus compte tenu des dates d'observation et du caractère commun des espèces observées, il semble qu'aucun effort de prospection n'ait été réalisé spécifiquement sur ce groupe. C'est pourquoi des inventaires complémentaires seront réalisés sur la vallée de la Save et les secteurs de coteaux, de jour et de nuit.

- les reptiles,

Si la vallée de la Save est relativement connue, les données liées aux milieux forestiers semblent se restreindre à de la collecte à vue et aux espèces les plus courantes. C'est pourquoi il est envisagé de compléter l'inventaire des reptiles aux abords et en lisière de la Forêt de Bouconne en appliquant le protocole POP Reptiles (1 – à vue et sous plaque) avec 4 à 6 passages.

- Les papillons,

Les principales données existantes concernent les papillons de jours (rhopalocères) et se concentrent sur la zone humide de la Save. Les inventaires seront par conséquent plutôt orientés sur les secteurs de coteaux et milieux secs, ainsi que sur les papillons de nuit (hétérocères). 3 passages diurnes seront réalisés et 2 sessions nocturnes (Lepiled). Les sessions de nuits feront si possible l'objet de sorties du Groupe Invertébrés de Midi-Pyrénées.

- les araignées et opilions,

Très peu de données sont disponibles concernant ce groupe. Des prospections ciblées seront donc réalisées sur les milieux les plus favorables et dans des contextes différents (zone humide, milieu sec, forêt en nocturne, etc.). Les inventaires seront réalisés par de récoltes effectuées à l'aspirateur thermique (type D-VAC) ou par observation directe. Les travaux de détermination qui le nécessitent, souvent très chronophages, seront réalisés en laboratoire et s'appuieront sur du bénévolat.

- Les mammifères et micromammifères

Ils ont d'ores et déjà fait l'objet de quelques inventaires sur le secteur de la zone humide dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion ou d'autres prospections, avec la présence du notamment Campagnol amphibie. Un suivi régulier est par ailleurs réalisé par NEO sur la Loutre (non encore contactée sur le secteur). Quelques compléments d'inventaire seront toutefois réalisés afin de rechercher deux espèces patrimoniales, la Crossope aquatique - *Neomys fodiens* et le Pachyure étrusque – *Suncus etruscus*. Si un temps de terrain est provisionné pour la recherche et la collecte des pelotes de réjection, l'essentiel du temps de détermination sera réalisé bénévolement.

Ces divers travaux d'inventaire pourront éventuellement être complétés par la mobilisation bénévole du Groupe Invertébrés du Conservatoire d'espaces naturels, du Groupe Ornithologique Gersois, de l'Association Botanique Gersoise et du Comité Local de Nature en Occitanie.

### **Les groupes ci-après ne feront pas l'objet d'inventaires complémentaires de terrain dans le cadre de cet ABC :**

- les oiseaux,

Les données actuellement disponibles sur le territoire communal sont relativement importantes et couvrent l'ensemble des grands types de milieux présents, qu'ils soient secs ou humides. La forêt de Bouconne bénéficie également d'une relativement bonne connaissance. Aucun inventaire complémentaire n'est par conséquent envisagé sur l'avifaune.

- les amphibiens,

La quasi-totalité des espèces du cortège gersois d'amphibiens a d'ores et déjà été identifiée sur le secteur de la zone humide. Il n'est par conséquent pas prévu d'inventaire complémentaire sur ce groupe.

- Les odonates

Les principaux enjeux et espèces potentiellement présents sur le territoire de la Commune, dont ceux associés aux cours d'eau, ont d'ores et déjà été identifiés dans le cadre des inventaires déjà disponibles. Par conséquent il n'est pas envisagé d'inventaire complémentaire sur ce groupe.

- les chiroptères,

Ils ont d'ores et déjà fait l'objet de quelques inventaires sur le secteur de la zone humide (batlogger) dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion ainsi qu'en forêt de Bouconne. Les potentialités sur le reste du territoire, très agricole, étant relativement limitées, il n'est pas envisagé d'inventaire complémentaire de terrain.

#### **1.4.4.d. Synthèse paysagère et géologique**

L'association Arbre et Paysage 32 réalisera présentation synthétique du contexte, des enjeux et de la situation communale d'un point de vue géologique et paysager. Ces éléments seront intégrés au rapport final de l'ABC.

#### **1.4.4.e. Diagnostic des haies et alignements d'arbres**

S'appuyant sur l'ensemble des éléments disponibles dans les études réalisées dans le cadre du PLUiH (étude TVB), et notamment une cartographie précise des linéaires boisés, l'association Arbre et Paysage réalisera un diagnostic de ces éléments en identifiant notamment les secteurs remarquables.

#### **1.4.4.f. Mobilisation des groupes bénévoles associatifs**

Comme évoqué précédemment les groupes bénévoles des associations locales seront sollicités pour participer s'ils le souhaitent aux actions d'inventaires faune et flore.

#### **1.4.4.g. Organisation d'animations et sorties nature**

En partenariat avec les groupes bénévoles associatifs et les partenaires du projet, plusieurs sorties nature seront proposées aux habitants, écoles et divers acteurs de la commune. Ces sorties natures ont pour objectifs de faire partager le projet d'ABC avec les personnes citées ci-dessus, de les sensibiliser à la biodiversité locale et aux enjeux de préservation associés. Ces sorties natures sont également l'occasion de faire participer le grand public à la collecte des données naturalistes. Les sorties sont thématiques et un animateur les accompagne. Elles seront échelonnées sur toute la durée du projet suivant un calendrier à établir au lancement du programme.

Elles s'appuieront autant que possible sur le réseau local d'associations, randonneurs, etc.

Les sorties ou animations envisagées sont les suivantes :

- Chauves-souris: une animation sera proposée dans le cadre de la nuit européenne de la chauve-souris et réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels, Groupe Chiroptères
- Une animation scolaire (contenu à affiner) sera proposée par le CPIE Pays Gersois
- Une animation sur la flore sera proposée par l'association botanique gersoise
- Une animation sur le thème des oiseaux sera proposée par le Groupe Ornithologique Gersois
- Une animation sur le thème des insectes sera proposée par Nature en Occitanie



- Une conférence plus générale de sensibilisation sur le thème de la biodiversité sera proposée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie.
- Une sortie sur le thème des zones humides sera proposée par l'ADASEA du Gers

#### **1.4.4.h. Lancement d'une enquête auprès des habitants**

En vue de sensibiliser et d'impliquer les habitants de l'Isle-Jourdain à l'élaboration de l'Atlas, une enquête sera lancée. A la demande des élus de la Commune, le thème retenu pour cette démarche participative est "les arbres remarquables". Ce thème présente entre autre l'avantage de toucher un large public sans nécessiter de compétence préalable particulière.

#### **1.4.4.i. Communication et articles de presse**

Plusieurs actions de communication seront réalisées tout au long du projet. Il s'agira essentiellement de communications par voie de presse, par le biais des bulletins municipaux, du site internet et de la page Face Book de la Mairie, via enfin la Radio locale Radio Fil de l'Eau. Plusieurs phases clefs sont d'ores et déjà identifiées :

- le lancement du projet
- la phase d'inventaires de terrains
- chaque animation, conférence ou sortie
- la fin et la restitution du projet.

#### **1.4.4.j. Intégration et traitement des données sous SIG**

L'intégralité des données issus des inventaires naturalistes et inventaires participatifs sera traitée et intégrée sous SIG conformément au format standard de données du SINP Occitanie.

#### **1.4.4.k. Restitution cartographique**

Cette étape consiste en l'élaboration de cartes de synthèse thématiques en vue d'être intégré dans le document final. Citons par exemple :

- carte des zones d'inventaires (ZNIEFF, ZHU, ENS, etc.)
- carte des données collectées
- carte de l'occupation du sol
- cartes des données faunistiques / floristiques d'intérêt patrimonial
- carte des habitats naturels d'intérêt patrimonial
- carte de synthèse des enjeux écologiques
- cartes par sous-trames (ex: cours d'eau, mares, étangs – cultures et plantations – prairies, pelouses et landes – zones urbanisées – zones boisées – arbres et haies champêtres, etc.)

#### **1.4.4.l. Rédaction d'un rapport de synthèse**

S'appuyant notamment sur le travail réalisé et publié par le Parc National des Pyrénées dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale d'Ayros-Arbouix, un rapport de synthèse sera rédigé et organisé selon les différentes sous-trames présentes sur le territoire et permettra de restituer l'ensemble de ce travail d'ABC. (Note : Le devis de la prestation est joint aux pièces du dossier).

### 1.4.4.m. Propositions d'actions

A partir donc des principaux enjeux patrimoniaux identifiés, plusieurs objectifs généraux seront définis et déclinés en objectifs opérationnels et actions plus ou moins concrètes ou projets à mettre en œuvre sur la commune afin de préserver et améliorer la biodiversité et les écosystèmes et sensibiliser les acteurs et citoyens locaux. Ces éléments seront synthétisés, récapitulés par grands types de milieux ou trames (prairies, boisements, ripisylve, etc.).

### 1.4.4.n. Mise en forme et édition d'un livret

Le rapport de synthèse fera l'objet d'un travail de mise en page et de conception graphique qui sera confié à un graphiste.

Les divers partenaires seront invités à contribuer au fonds photographique.

En raison de diverses variables techniques importantes (format, nombre d'exemplaires, qualité du papier, etc.), la phase d'édition de ce livret n'est pas estimée et fera l'objet d'un financement spécifique ultérieur.

## 2. JALONS, ETAPES, CALENDRIER ET RESULTATS PREVUS

N° Etapes/Résultats	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
Mobilisation des partenaires techniques et montage du projet	Dépôt du projet auprès de l'OFB	Août 2020	Septembre 2020
Formalisation du partenariat avec l'ensemble des structures et tenue du premier comité de pilotage	Conventions signées et lancement de l'opération	Novembre 2020	Décembre 2020
Adhésion au SINP	Signature de la charte et pré-adhésion au SINP	Novembre 2020	Décembre 2020
Mobilisation des données existantes SINP Occitanie et national et partenaires non-adhérents	Etat des lieux initial des connaissances	Janvier 2021	Avril 2021
Mobilisation des autres ressources disponibles (EIE PLUiH, etc.)	Etat des lieux initial des connaissances	Août 2020	Décembre 2020
Cartographie préliminaire de l'occupation des sols	Etat des lieux initial des connaissances	Janvier 2021	Avril 2021
Analyse préliminaire des données existantes et établissement des plans de prospections	Organisation des inventaires de terrain	Janvier 2021	Avril 2021
Inventaires naturalistes et caractérisation des habitats	Compléments d'inventaires et amélioration des connaissances	Février 2021	Octobre 2021
Animations grand public et enquêtes	Mobilisation et participation du public	Février 2021	Octobre 2021
Saisie, traitement et compilation des données	Compléments d'inventaires et amélioration des connaissances	Novembre 2021	Février 2022
Réalisation des diverses cartographies	Rapport de synthèse	Mars 2022	Juin 2022
Analyse des enjeux et rédaction du rapport	Rapport de synthèse	Mars 2022	Octobre 2022
Transmission des données au SINP Occitanie et sur le site ABC	Transmission des données au SINP Occitanie et sur le site ABC	Juin 2022	Septembre 2022
Recherches iconographiques	Photographies publiables	Janvier 2021	Septembre 2022
Conception et mise en page du rapport de synthèse	Rapport de synthèse publiable au format pdf	Octobre 2022	Décembre 2022
Comités de pilotage	Concertation, pilotage et animation de la démarche	Novembre 2020	Décembre 2022

### 3. PERSPECTIVES DE L'ACTION

---

L'une des premières perspectives envisagées par la Commune sera de devenir un Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Elle a par ailleurs d'ores et déjà lancé des démarches en ce sens.

Le projet d'ABC prévoit par ailleurs de proposer un certain nombre d'actions ou de projets en faveur de la biodiversité, considérant les enjeux écologiques présents. Il est donc envisagé de mettre en œuvre par la suite certaines des propositions qui seront faites dans le cadre de projets ultérieurs à développer avec les partenaires concernés (reconstitution de corridors écologiques par exemple, préservation de zones à fort enjeu, sensibilisation des citoyens ou acteurs locaux, etc.)

Selon les résultats issus de la phase de compilation des données et d'inventaires, des prospections complémentaires pourront être réalisées sur par exemple des groupes sous prospectés, ou des espèces à forte patrimonialité dont les populations seraient à préciser et préserver. Ceci pourra également déboucher sur des publications du réseau naturaliste.

L'état des lieux ainsi réalisé et compilé, disponible via le SINP, pourra également bénéficier d'actualisations régulières et permettra d'avoir une connaissance homogène et cohérente de la biodiversité présente.

L'amélioration des connaissances pourra éventuellement permettre à terme l'intégration de nouveaux sites au réseau d'espaces naturels protégés si nécessaire.

L'accessibilité des données et la mobilisation de la Commune contribueront à une meilleure prise en compte de la biodiversité locale pour tout type de projets.

Enfin, la publication et l'édition d'un ouvrage aura pour objectif d'informer et sensibiliser les habitants de l'Isle-Jourdain et de faire connaître ce patrimoine naturel pour en renforcer l'appropriation et la préservation.

### 4. GOUVERNANCE

---

Un Comité de Pilotage sera mis en place spécifiquement pour coordonner et suivre ce projet d'Atlas de la Biodiversité Communale.

Il se réunira aussi souvent que nécessaire et notamment lors du lancement du projet, lors de la présentation des résultats et de la finalisation du rapport écrit.

Ce Comité de Pilotage sera présidé par M. le Maire de la Commune de l'Isle-Jourdain et animé par le Conservatoire d'espaces naturels. Il sera composé de :

- M. le Maire de la Commune de l'Isle-Jourdain
- Mme la 1<sup>ère</sup> Adjointe, chargée de l'Environnement, de la Commune de l'Isle-Jourdain
- M. le Président de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine
- M. le Président du Pays Portes de Gascogne (PETR)
- Un représentant du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie
- Un représentant de Nature en Occitanie
- Un représentant de l'Association Botanique Gersoise
- Un représentant du Groupe Ornithologique Gersois
- Un représentant du CPIE Pays Gersois
- Un représentant d'Arbre et Paysage 32
- Un représentant du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
- Un représentant de la Fédération de Pêche

- Un représentant de la Fédération de Chasse
- Un représentant de l'ADASEA du Gers
- Un représentant de l'Office National des Forêts
- Un représentant du Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents
- Un représentant de la DDT du Gers
- Un représentant de la DREAL Occitanie
- Un représentant de l'Office Français de la Biodiversité
- Un représentant de l'Agence Régionale de la Biodiversité
- Un représentant d'une ou plusieurs associations locales (pêcheurs, randonneurs, chasseurs, etc.)

## 5. RESUME PUBLIABLE DU PROJET

---

Engagée de longue date en faveur de la préservation de son patrimoine naturel et de la sensibilisation des habitants, la Commune de L'Isle-Jourdain souhaite à présent s'investir dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) aux cotés de l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels concernés.

Pour ce faire, ce projet s'articulera autour de 4 actions principales :

- Un état des lieux des connaissances existantes
- Des prospections et inventaires de terrain complémentaires
- Des actions d'animation et de sensibilisation du public, associant les citoyens et acteurs locaux
- La rédaction et la publication ultérieure d'un rapport de synthèse analysant les enjeux et faiblesses du territoire, et proposant des pistes d'actions en faveur de la biodiversité.

Ce projet d'Atlas de la Biodiversité Communale démarrera au dernier trimestre 2020 et sa durée prévisionnelle est de 2 ans. Il bénéficie du soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Soucieuse d'inscrire cette dynamique dans une démarche de long terme, la Commune a par ailleurs d'ores et déjà pris divers contacts afin d'obtenir le Label Territoire Engagé pour la Nature (TEN) lui permettant notamment de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour développer par la suite des actions et projets en faveur du patrimoine naturel de la Commune.

## 6. PLAN DE FINANCEMENT

---